

avec 1L adjacent, la dent N porte quelques denticles sur le côté. 2L, 3L sont distincts ; 5L et 6L partiellement séparés l'un de l'autre. 1L, 3L, 4L et 1R, aires submarginales sont hautes, rugueuses, avec des granules mais non épineux. Il y a un denticle sub-hépatique aigu. L'angle externe de l'article basal de l'antenne est prolongé dans le hiatus orbital, la partie mobile de l'antenne n'est pas exclue de l'orbite. Chelipèdes inégaux ; les bras irrégulièrement épineux sur le bord antérieur, grossier aigu au-dessus, finement granuleux à l'extérieur ; le carpe granuleux épais et aigu, deux épines à l'angle interne. La main couverte de granules serrés, qui sont plus petits en dessous et sur les côtés. Les doigts espacés avec trois dents sur le bord coupant de chacun ; le dactyle avec des denticles à l'extérieur près de la base. Les pattes épineuses au-dessus.

COLORATION (Spécimens dans l'alcool). — Couleur faite de taches mêlées (sombre et claire ?) variables. Une partie sombre formant parfois d'avant en arrière une bande variable mais symétrique. Les pattes avec quelques bandes sombres transverses. Les doigts (des chelipèdes) brun noir à extrémités claires.

#### OBSERVATIONS .

Rathbun (1907) crée l'espèce pour 30 spécimens des îles Paumotu ; le type est un mâle de 6,1 × 10,3. Rathbun (1911) cite 15 spécimens dont un de 7,5 × 12,6. Ward (1941) ne fait que citer l'espèce dans une liste. Nous rapportons 14 spécimens à l'espèce, récoltés en divers sites du récif de corail des fonds de 4 à 6 m. de la Baie de Nhatrang. Nos plus grands spécimens ont :

	♂ E. 41.923	♂ E. 41.410	♀ E. 41.404
Larg. car. ....	11,5	10,5	8
Long. car. ....	7,5	7	5,2
Larg. orb.-front. ....	8	7,2	5,6
Larg. front. ....	4	3,5	3
Long. grd. chel. ....	15	13,5	10
Long. merus ....	5,2	5	3,5
Long. carpe ....	3,5	3,2	2
Long. propode ....	9,2	8,5	5,8
Haut. propode ....	5	4,2	3,2
Long. bord sup. propode ....	5,3	4,2	3
Long. dactyle ....	5,5	4,8	3,4

Nos spécimens concordent avec la description et la figure de Rathbun (1907), mais permettent de préciser divers détails de la morphologie. Nous examinerons d'abord le plus grand mâle (E. 41.923). La carapace est presque sans soies ; il y a quelques soies plumeuses, épaisses, en ligne sur le bord antérieur

de 1M, 3L, 1R, plus nombreuses sur celui de 2L, 2M, une touffe de 4 à 5 dans le sillon à la jonction de 6L, 3M et 4M. Les soies des pattes sont beaucoup plus nombreuses. Le spécimen de notre planche III a été nettoyé et la plupart des soies ont disparu, même sur les pattes ambulatoires.

Le bord antérieur des lobes médians frontaux est légèrement convexe très régulier, peu incliné en arrière sur les bords latéraux ; c'est-à-dire que le fond du sillon médian qui sépare entre eux les deux lobes médians frontaux et le fond des sillons latéraux, qui séparent les lobes médians des petits lobes latéraux granuleux aigus, sont à peu près sur la même ligne. La marge du bord des lobes médians est très finement granulaire ; les 28 à 30 granules en sont moins grands que ceux qui garnissent la région frontale 2F ; ils sont aplatis, de sorte que le bord frontal a un aspect lamellaire. Une trentaine de granules — certains colorés mais pas tous, disposées en deux ou trois rangées incomplètes et irrégulières garnissent 1M et 2F.

Les bords antéro-latéraux de la carapace sont antérieurement, comme c'est généralement le cas dans le genre, sans arête nette aboutissant à l'angle orbital externe ; ce qui explique l'interprétation que fait Rathbun (1907) de leur morphologie : une fusion de la dent E avec 1L ; mais la spinule sous-hépatique de Rathbun, qui se trouve à un niveau inférieur à celui de l'angle orbital externe ne serait-elle pas aussi bien la véritable dent E très petite ? Ventralement, les régions sous-orbitaire, sous-hépatique et ptérygostomienne antérieure sont granulaires et certains granules en crochet aigu. La spinule sous-hépatique de Rathbun est une de ces spinules, dont deux ou trois sont parfois de même taille et sensiblement aussi grandes que celles de 1L, et dont la pointe est visible en vue dorsale. Rathbun (1907) parle par ailleurs de l'angle orbital externe ; celui-ci est peu marqué ; la fissure externe inférieure du bord orbital à peine indiquée ; ce dernier est cependant défini par 4 à 5 granules qui, à son niveau, forment une saillie légèrement allongée vers l'arrière. En arrière de cette saillie on trouve une aréole un peu allongée obliquement transversalement entre le bord antéro-latéral et 2L ; c'est cette aréole que Rathbun (1907) interprète comme la fusion de la dent E avec 1L. La région ptérygostomienne postérieure est densément couverte de longues soies plumeuses épaisses. Les angles supérieur et inférieur internes de l'orbite ne sont pas en contact et laissent un hiatus que ne comble pas entièrement et de loin le prolongement distal externe de l'article basal de l'antenne. Le pédoncule antennaire se dresse dans la partie externe du hiatus orbital et se place dans un sillon entre l'angle orbital externe supérieur et le lobe frontal latéral, mais il peut se coucher aussi dans le hiatus orbital, ce qui permet à Rathbun (1907) d'écrire que la partie mobile de l'antenne n'est pas exclue de l'orbite.

Les chelipèdes sont très inégaux et très grands ; leur longueur égale deux fois la longueur de la carapace et les merus dépassent largement les bords antéro-latéraux de la carapace ; sur le grand chelipède, tous les articles sont plus grands, mais c'est surtout le propode qui est beaucoup plus long et plus haut. Le merus a son bord antérieur avec de fortes épines, dont les distales espacées, sont les plus grandes. Le propode est sur la partie supérieure de la main entièrement garni de granules, de tailles diverses, disposés sans ordre régulier et avec quelques soies plumeuses éparses ; ce revêtement granulaire s'étend sur la moitié de la hauteur de la face interne aussi bien qu'externe ; les granules s'effaçant progressivement vers le bas qui est presque lisse, au moins sur la face interne. Sur les pattes ambulatoires ; il y a de longues soies fines chitineuses raides, mêlées à des soies plumeuses épaisses, ces dernières en ligne par exemple sur le bord supérieur du mérus et éparses sur d'autres

parties. Le bord supérieur du merus finement denticulé avec 12 à 14 petites épines peu aiguës ; le relief des carpes et propodes correspondant aux lignes d'épines des espèces spinuleuses de *chlorodopsis* à peine indiqué par place par des rangées de granules. Sur le dactyle, en arrière de l'ongle terminal, le bord inférieur avec de petits denticles, dont un distal plus grand.

Nos spécimens présentent entre eux quelques variations de coloration ; la tache brune est plus ou moins marquée ou étendue. Sur la figure de Rathbun (1907), la tache sombre de la partie antérieure de la carapace est triangulaire allongée ; la petite base du triangle occupant la région frontale (espace inter-orbital, 2F et 1M) et la pointe opposée atteignant le bord postérieur de 3M en coupant les angles antéro-internes de 2M. Sur (E. 49.923) mâle de 11,5, la partie sombre occupe depuis le bord marginal frontal, tout l'espace inter-orbital, y compris la face du bord orbital interne, 2F, 1M, l'angle antéro-interne de 2M et la partie médiane distale de 3M. Examinée à la loupe, la partie sombre est constituée d'une forte pigmentation brun rouge sombre qui marque principalement les granules. Tout le reste de la face dorsale de la carapace est grisâtre, mais quelques rares punctuations brun rouge sombre épar-ses sur 4M, 1P, 2P, marquent faiblement la partie postérieure. La base des épines aiguës qui terminent les dents S, T, N est soulignée en arrière d'un fin demi-cercle de couleur brun rouge semblable. Les chelipèdes, surtout la paume du grand sont d'une couleur d'ensemble d'un jaune ocre plus soutenu avec quelques tubercules mieux marqués de couleur ocre à leur base. Les pattes ambulatoires avec des bandes transverses sombres, à bords imprécis, formées de taches diffuses de pigment brun rouge, alternant avec des bandes claires beaucoup plus larges et beaucoup plus importantes. L'ensemble de l'animal ayant une teinte gris clair avec une tache sombre, ombrée, comme fumée, sur la partie médiane antérieure. Sur (E. 41.404) femelle de 8 mm., la couleur brune est plus large, plus pâle, plus diffuse, s'étendant en arrière du bord interne des orbites sur tout le bord antérieur de 2M, plus développé sur 1P et 2P à la partie postérieure.

Nos spécimens présentent également entre eux quelques variations morphologiques. Les femelles sont sensiblement plus petites ; la plus grande ovigère (E. 41.404) de 8 mm., la plus petite ovigère (E. 41.391) de 6,5 ; elles ont les chelipèdes inégaux, mais comparativement un peu moins grands. La couleur noire du doigt fixe ne s'étendant pas du tout au-delà de la base du doigt sur le bord inférieur du propode, sensiblement comme sur les mâles, mais peut-être comparativement encore moins.

Sur E. 41.401, mâle de 10 mm. (de la Pl. IV) le dactyle du grand chelipède est nettement plus court que le bord supérieur du propode, alors que d'ordinaire il est toujours sensiblement égal ou un petit peu plus long, sur les mâles comme sur les femelles.

#### SITUATION DE L'ESPECE

Rathbun (1907) écrit que l'espèce est étroitement voisine de *C. melanochira* Milne Edwards et précise qu'elle s'en sépare par : « 1) sa taille petite. — 2) sa carapace moins poilue et plus délicatement marquée. — 3) la première dent antéro-latérale non séparée de l'aire adjacente. — 4) les dents antéro-latérales simples. — 5) la partie postérieure de la carapace non sillonnée ». La parenté entre les deux espèces paraît assez lointaine et le caractère 4 suffisant à lui seul à séparer sans hésitation les deux espèces. D'autres caractères,

omis par Rathbun (1907), tels que la couleur noire du doigt fixe du chelipède des mâles s'étendant sur la paume et les courtes soies noires rigides existant sur *melanochira* et non sur *venusta* ne permettent guère de confusion entre les deux espèces.

Rathbun (1907) indique aussi *venusta*, comme voisine de *C. woodmasoni* Alcock (1898) ; elle précise que l'espèce d'Alcock se sépare par : 1) des denticles moins nombreux sur le bord frontal (7 au lieu de 15 à 20). — 2) la première dent antéro-latérale spiniforme (elle est aiguë et soudée avec 1L sur *venusta*). — 3) une épine sur chacune des régions sub-marginales (1L, 3L, 4L, qui ont seulement des granules sur *venusta*). — 4) les tubercules et granules des chelipèdes moins nombreux (ils sont aussi beaucoup plus petits sur *venusta*).

La parenté de l'espèce avec *melanodactyla* non signalée par Rathbun (1907) paraît presque aussi grande qu'avec *woodmasoni*. Nous précisons donc que *C. venusta* se sépare de *C. melanodactyla* par : 1) une couleur différente dans l'ensemble, comparativement plus grise et plus claire, tandis que *melanodactyla* est plus brun rouge ou violet et plus sombre. — 2) la première dent antéro-latérale effacée, faible, soudée avec 1L alors qu'elle est spiniforme sur *melanodactyla*. — 3) quelques soies plumeuses en ligne ou touffe, en particulier sur 2L, 2M, 5L et sans le dense revêtement de courtes soies fines qui garnit toute la carapace de *melanodactyla*. — 4) l'angle orbital externe à peine marqué. — 5) les régions de carapace moins différenciées et le tiers postérieur presque lisse, pratiquement non granulaire. — 6) les tubercules du propode des chelipèdes beaucoup plus petits et plus nombreux. — 7) les bords supérieurs du merus des pattes ambulatoires finement denticulés (12 à 14 petites épines) sans distale au lieu de 5 à 6 épines espacées de *melanodactyla* avec forte distale. — 8) les propodes et carpes des pattes ambulatoires avec des granules aigus mais sans épines. — 9) le premier pléopode du mâle différent.

Rathbun (1907), dans sa diagnose, indique que « l'angle interne de l'article basal de l'antenne est prolongé dans le hiatus orbital » ; ce que confirme nos observations. Bien qu'une telle disposition ne se rencontre jamais chez *Chlorodiella*, Balss (1938b) rapporte *venusta* à ce genre.

Tweedie (1947) signale que les spécimens de *venusta* de Calman (1909) sont peut-être à rapporter à *Pilodius harmsi* Balss.

## CHLORODOPSIS SPINIPES (HELLER, 1861)

(Pl. I, B. — Pl. IV, h)

De Man	(1881) p. 98-99
De Man	(1888a) p. 282
De Man	(1892) p. 278
Nobili	(1901) p. 14
Nobili	(1906) p. 269-271
Laurie	(1915) p. 455, Pl. XLIII, fig. 3 a-d
Balss	(1924) p. 11
Balss	(1938b) p. 61
Monod	(1938) p. 132

- = *Pilodius Spinipes* Heller 1861
- Heller (1861a) p. 11-12  
Heller (1861b) p. 340-341, Pl. II, fig. 22
- = *Etisus Spinipes* Paulson 1875
- Paulson (1875) p. 30-31, Pl. VI, fig. 1
- = *Chlorodopsis Pugil* Klunzinger 1913
- Klunzinger (1913) p. 248, Pl. VI, fig. 18 a-c
- non *Chlorodopsis spinipes* (= *C. pugil* Dana)
- Milne Edwards (1873) p. 230, Pl. VIII, fig. 6  
Ortmann (1893) p. 471  
Henderson (1893) p. 361  
Zehntner (1894) p. 151  
Alcock (1898) p. 169  
Calman (1900) p. 12  
De Man (1902) p. 626  
Borradaille (1900) p. 588  
Borradaille (1902) p. 261  
Rathbun (1907) p. 50, Pl. II, fig. 5  
Rathbun (1911) p. 226  
Lenz (1910) p. 511  
Ward (1932) p. 251  
Miyake (1936) p. 509

DESCRIPTION (D'après E. 14.047, mâle de 11,7 × 5)

La carapace est peu convexe avec les régions bien marquées et toute la partie médiane aplatie. Elle est nue, lisse dans l'ensemble avec quelques soies plumeuses : 3 sur le bord antérieur de 2M, une sur 2L, une sur 4L, deux sur la partie externe et une sur la partie interne du bord antérieur de 5M, deux ensemble dans le creux concave du sillon séparant 2M de 3M ; cinq en ligne sur les extrémités antéro-externes de 4M (qui n'est d'ailleurs pas distinct de 3M) ; une sur 3R et une non plumeuse en avant de 2F en arrière de la bordure frontale.

Le front est divisé en quatre lobes, les deux médians beaucoup plus larges que les latéraux en dent triangulaire aiguë ; le sillon médian large et arrondi en U, les sillons latéraux encore plus larges, plus ouverts. Les lobes médians avec leur marge d'aspect général convexe ; cette marge est d'abord franchement droite et même s'avancant légèrement vers l'avant sur les côtés, puis par un angle arrondi rejoint le fond du sillon latéral ; cette marge garnie de 10 à 11 granules. La région frontale (inter-orbitaire) est coupée en arrière des lobes frontaux par une carène granulaire, qui représente 2F et unit presque entre eux les deux élévations formées par la partie supérieure interne du bord orbital et qui portent quelques (3 à 4) granules. En arrière, 2M rectangulaire, densément et finement granulaire et entouré de larges sillons lisses. Le bord orbital supérieur est très finement granulaire sur sa marge seulement

et ses fissures sont à peine marquées. Par contre une fissure latérale très large coupe pour ainsi dire en deux l'angle orbital externe qui a de part et d'autre de la fissure une dent supérieure et une dent inférieure toutes deux aiguës. Le bord orbital inférieur concave est finement granulaire, surtout dans sa partie interne qui présente une dent obtuse mais subdistale par rapport au bord de la fissure orbitale. Cette dernière est largement ouverte, les angles orbitaux supérieur et inférieur internes laissant entre eux un espace que vient combler le prolongement de la partie distale du bord externe de l'article basal de l'antenne ; beaucoup plus nettement que dans la plupart des autres espèces de *chlorodopsis*, ce prolongement contribue à former un petit fragment de la paroi du bord de la cavité orbitaire proprement dite.

Les bords antéro-latéraux sont découpés en quatre dents, dont les 3 postérieures en grande épine aiguë à pointe courbée vers l'avant et la première très petite, insérée sur un plan beaucoup plus bas ; si bien qu'on peut considérer qu'elle est effacée et qu'il n'y a que 3 dents antéro-latérales. Ces dernières sont lisses, d'à peu près égale taille et si on continue la ligne courbe qui passe par leurs sommets on aboutit à la dent inférieure de l'angle orbital externe. Les régions 1R, 4L, 3L, 1L sont bien différenciées en élévation conique se terminant par une épine à pointe émoussée courbe et inclinée antéro-latéralement. Si on continue la ligne courbe qui passe par le sommet de ces épines on aboutit à la dent supérieure de l'angle orbital externe. Les régions 4L et 3L sont un peu plus développées que 1R et 1L ; toutes sont comme légèrement couchées vers l'avant avec leur surface supérieure (postérieure) légèrement granulaire, leur antérieure (en avant de l'épine) lisse ; les sillons qui les séparent sont lisses. Les régions 2L, 5L et 6L, 2M et 3M sont toutes bien différenciées, à surface densément granulaire en plateau aplati ; tous les granules comme légèrement écrasés vers l'avant ; les granules des bords antérieurs un peu plus gros ; de sorte que le bord antérieur de ces régions prend, au-dessus des sillons lisses qui les limitent et qu'il domine légèrement, un aspect festonné. Sur le bord antérieur de 2M, l'ébauche du sillon de séparation de 2M est largement marqué. Antérieurement au bord postérieur de 3M, un court et profond petit sillon marque de chaque côté et submédianement la trace de la séparation de 4M fusionné avec 3M. Le tiers postérieur de la carapace est densément, régulièrement et finement granulaire en arrière d'un fort sillon passant devant 1P, 3R, 2R, 1R tous fusionnés, sauf 1R un peu mieux différencié avec quelques 3 à 4 granules plus gros et surtout une dent distale à pointe émoussée qui marque son sommet. Le sillon séparant 5L de 6L est cependant faiblement marqué sur la région postéro-latérale où il isole 2R de 3R ; ce sillon rejoint sur le bord postéro-latéral, un autre sillon venant obliquement des extrémités latérales du bord postérieur de la carapace et qui se continue en avant dans la région ventrale épibranchiale par le sillon ptérygostomien. La région 1P longue et latéralement fusionnée avec 3R est soulignée en arrière par un sillon transverse qui l'isole de 2P ; cette dernière, bien développée un peu plus saillante à ses extrémités latérales qui participent moins que 3R à la convexité générale de la carapace, est bordée en arrière par un sillon transverse qu'isole une rangée régulière de petits granules marquant la marge antérieure d'un bourrelet granulaire, qui constitue le bord postérieur proprement dit de la carapace. La région ventrale sous les épines antéro-latérale avec quelques granules espacés, certains plus aigus ; en particulier, entre T et N, une petite dent de taille aussi grande et à peu près au même niveau ventral que la dent E ou tout au moins ce qui est désignée comme telle. La région antérieure, mais en arrière de l'orbite est densément garni de longues soies plumeuses.

Les chelipèdes sont inégaux et assez longs, le bord antéro-supérieur du merus dépassant assez les bords antéro-latéraux de la carapace ; il y a quelques soies plumeuses espacées sur les bords antérieur et supérieur (internes) du merus, plus rares sur sa face externe et sur celle du carpe, pas sur le propode, tandis que les pattes ambulatoires sont densément garnies de longues soies plumeuses. Sur le grand chelipède, le merus porte sur son bord antérieur trois grandes épines en crochet aigu, une subproximale, une médiane et une distale au niveau du condyle d'articulation avec le carpe ; la médiane, qui en réalité est presque subdistale, est la plus grande. Le bord supérieur avec 5 à 6 dents, de taille croissante jusqu'à la distale en fort crochet et qui est placée en arrière de la distale du bord antérieur signalée plus haut ; quelques tubercules à pointe émoussée, dont un ou deux plus grands sur la face supéro-externe du merus ; le bord antéro-externe d'articulation avec le carpe séparé par un fort sillon lisse est comme un bourrelet à marge finement granulaire, sauf un tubercule dentiforme sur la partie supérieure. Le carpe avec les faces supérieure et externe fortement spinuleuses ; les tubercules en dents courbées à pointe émoussée, grands, nombreux ; ceux de la région externe et inférieure plus grands, à pointe courbée vers le haut et en avant ; dans l'angle interne deux grandes épines en crochet, une au-dessus de l'autre. Le propode fortement tuberculé sur le bord supérieur et la moitié supérieure des faces interne et externe ; les tubercules de la face externe plus grands et descendant plus bas ; la partie inférieure et le bord inférieur lisse. Les doigts courbes, laissant un espace entre eux quand ils sont fermés et avec l'extrémité arrondie creusée, avec une touffe de soies dans le creux. Le dactyle avec sur le bord supérieur deux carènes de (3 à 4) tubercules définies sur la partie proximale par deux sillons. Le petit chelipède dans l'ensemble beaucoup plus spinuleux ; toutes les épines plus longues et plus aiguës ; le propode avec la paume beaucoup moins large (gouffée) et le dactyle avec les carènes et tubercules du bord supérieur beaucoup plus marquées.

Les pattes ambulatoires fortement spinuleuses et soyeuses ; le merus avec sur le bord supérieur 8 à 10 épines en crochet de taille croissante de l'arrière à l'avant, la distale nettement plus grande ; le carpe et le propode avec les faces supérieure et postérieure carénées et deux rangées de fortes épines aiguës en crochet. Il y a 6, dont 4 plus grandes, épines sur le bord supérieur antérieur du carpe et 3 à 4 sur celui du propode ; mais il y a quelques variations dans ce nombre selon les articles et suivant qu'ils appartiennent à la 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> paire. Le dactyle avec des petites dents émoussées en (plusieurs) lignes sur le bord inférieur, la face externe et le bord supérieur ; leur importance et nombre variant selon la paire, mais la distale du bord inférieur toujours un peu plus grande, mais très peu et sans rapport de taille avec l'ongle terminal beaucoup plus grand.

L'abdomen et le plastron sternal lisse et nu. L'abdomen à 5 segments (3-5 soudés). Le pléopode est figuré.

#### HISTORIQUE ET DISCUSSION .

Heller (1861) décrit l'espèce sous le nom de *Pilodius spinipes* pour des spécimens de la mer rouge ; le type a 4 × 6. Nous n'avons pu consulter

Paulson (1875). De Man (1881) cite une femelle de la mer Rouge. De Man (1888) cite une jeune femelle d'Amboine. Nous n'avons pu consulter Nobili (1901). Nobili (1906) cite de nombreux spécimens et Laurie (1915) 15 spécimens tous de la mer Rouge ; le plus grand spécimen de Laurie à 7 mm. Klunzinger (1913) sous le nom de *C. pugil* cite 45 spécimens entre 5 et 10 mm., Balss (1924) plusieurs et Monod (1938) deux mâles ; tous de la mer Rouge.

Milne Edwards (1873) incorpore dans son nouveau genre *Chlorodopsis*, l'espèce d'Heller ; mais il cite des spécimens que par la suite les auteurs ont considérés comme différents de l'espèce de Heller et devant être rapporté au *C. pugil* Dana. De nombreux auteurs à la suite de Milne Edwards (1873) ont confondu les deux espèces, le plus souvent les mettant en synonymie. Heller (1861a et 1861b) ayant décrit le *P. spinipes* pour des spécimens de la Mer Rouge, Heller (1865) rapporte à *P. pugil* des spécimens de l'île Nicobar ; ce qui semble bien montrer qu'il reconnaît les deux espèces comme différentes. Alcock (1898) rapporte à l'espèce des spécimens qui appartiendraient à *pugil*. Nobili (1907b) rapporte des spécimens à *Pilodius pugil* Dana, espèce qu'il incorpore dans le genre *Chlorodopsis*. Il pense que *C. spinipes* Alcock (1898), avec le front entier ou faiblement crénelé, et d'une manière générale tous les *C. spinipes* des auteurs provenant de Polynésie, sont à rapporter à *C. pugil*, dont *C. spinipes* diffère par un front avec trois ou quatre denticles sur les lobes médians frontaux. Il ne peut malheureusement réexaminer le type du *C. spinipes* Heller conservé au Musée de Vienne qui serait perdu. Il pense que le *C. woodmasoni* Alcock, à cause de son bord frontal à trois ou quatre denticles sur le bord médian, est identique au *C. spinipes* Heller. Nobili (1907a) est moins catégorique et « laisse en suspens » la question de l'identité de *spinipes* Heller avec *woodmasoni* Alcock et aussi l'appartenance de *spinipes* Alcock à une espèce différente ; car il examine des spécimens « dont les uns ont le front presque entier » et « trouve facilement tous les passages entre ceux-ci et les exemplaires à front denticulé et même spinuleux ». Laurie (1915) cite des spécimens de *C. spinipes* dont le nombre de denticles sur le lobe frontal médian est variable ; il va en diminuant avec la taille (de 23 à 8 pour des spécimens entre 3, 2 et 7). Il précise que la dent (ou plus d'une) externe du lobe médian frontal est plus grande, de même que la dent interne du lobe frontal latéral. Laurie ne se réfère dans sa synonymie qu'au travail de Nobili (1907a) ; il conserve un doute sur l'identité entre *woodmasoni* et *spinipes*, et indique que sur la dernière espèce les épines des pattes ambulatoires sont beaucoup plus marquées et celles du carpe et de la main sont aciculaires, d'un aspect très différent des tubercules de la figure d'Alcock pour *woodmasoni*. Nous considérons ces deux espèces comme différentes et avons incorporé *woodmasoni* dans le groupe II. Bouvier (1915) sépare *C. spinipes* de *C. woodmasoni* en citant des spécimens des deux espèces de l'île Maurice ; mais il considère *woodmasoni* comme plus épineux que *spinipes*, alors, qu'avec Laurie (1915), nous pensons que c'est le contraire. Un nouvel examen du type de *woodmasoni* permettra seul par une meilleure définition de cette espèce de la mieux différencier d'avec *spinipes*.

Balss (1938b), qui reprend la position de Nobili (1907b), écrit que les 2 espèces *pugil* et *spinipes* sont « faciles » à distinguer car : 1° *pugil* n'a que 3 dents antéro-latérales tandis que *spinipes* semble en avoir 4, du fait que la dent sous hépatiche est presque accolée au bord antéro-latéral et est pointue ; 2° sur *spinipes* la dent hépatiche supérieure sur la face dorsale de la carapace est également pointue, alors qu'elle ne forme qu'une élévation conique sur *pugil* ; 3° le bord frontal n'est que granulaire sur *pugil* mais armé de dents



aiguës sur *spinipes* ; 4° le revêtement des pattes ambulatoires est plus dense sur *pugil* (où les soies sont nouées) que sur *spinipes* (où les soies sont minces et souples).

Balss, semble-t-il, dans sa comparaison ne se réfère pas à des spécimens représentant les deux espèces et pour caractériser *spinipes* combine les caractères de *spinipes* Heller à ceux de *Wood-masoni* Alcock ; alors que l'identité de ces deux espèces ne nous paraît nullement sûre. Le type de l'espèce d'Heller est perdu, celui de l'espèce *Wood-Masoni* n'a sans doute pas été réexaminé. Les figures d'Heller (1886b) et Milne Edwards (1873) pour *spinipes* sont voisines de celles de Dana (1852) pour *pugil* ; tandis que celle de Sakai (1939) pour *pugil* est différente de ces dernières et voisine de celle de *Wood-masoni* Alcock (1898). Dans les indications de synonymie, Balss (1938b) semble surtout séparer *pugil* de *spinipes* en se basant sur l'opinion déjà émise par Nobili (1907) que la première espèce est indopacifique et la seconde de la Mer Rouge. Ce n'est pas que nous considérons les 4 caractères différentiels de Balss (1938b) comme sans valeur. En particulier sur la figure d'Heller (1861) le bord frontal est nettement différent de celui de la figure de Milne Edwards (1873) et de Dana (1852), bien qu'on remarque que sur cette figure d'Heller le côté droit du bord frontal est légèrement différent du côté gauche. D'après la description d'Heller, le bord frontal est « avec 3 ou 4 petites dents fines sur les lobes médians et une seule sur les lobes latéraux, qui sont séparés du bord orbital supérieur par un profond sillon. La partie superciliaire du bord orbital est proeminente convexe vers le haut avec une fine canélure sur le bord et une dent courte terminale antérieurement ». La différence des soies de garniture, en particulier des pattes ambulatoires, est également nette entre les figures de Dana et de Milne Edwards d'une part, d'Heller et d'Alcock d'autre part. Nous ne pouvons nous faire une opinion nette dans l'état actuel de nos informations, mais la séparation de *spinipes* et *pugil* nous paraît beaucoup moins facile que ne le pense Balss (1938b). Guinot (1957, p. 476) annonce dans une liste, l'examen de spécimens des deux espèces *spinipes* et *pugil* dans un travail à paraître. M<sup>lle</sup> Guinot a eu l'amabilité de nous communiquer les épreuves d'imprimerie de son travail à paraître. Elle se réfère aussi à Balss (1938b) pour séparer les deux espèces. Elle donne un dessin du premier pléopode mâle de *spinipes* mais note qu'il présente « une conformation analogue » à celui de *pugil*.

## OBSERVATIONS

N'ayant pu nous faire une opinion personnelle sur la séparation entre *spinipes* et *pugil*, nous rapportons avec un doute à *spinipes* nos spécimens parce qu'ils diffèrent énormément de la figure de Sakai (1939) pour *pugil*. Par contre, M<sup>lle</sup> Guinot, nous écrit dans une lettre : « vous m'envoyer la photo d'un crabe que vous avez l'intention de décrire : il me semble qu'il s'agit là de *Chl. pugil*, et la morphologie du premier pléopode mâle me le confirme ». Etant donné le doute qui reste sur l'appartenance de nos spécimens à l'une ou l'autre espèce, nous n'ajouterons à la description d'un de nos spécimens qu'un très bref examen comparé avec les observations des auteurs. Notre collection comprend neuf spécimens provenant de diverses récoltes ; deux spécimens de la Baie de Nhatrang, dont un du littoral de Cau-da, l'autre de l'île Tré, les sept autres des îles Paracels (île Pattle et île Robert). Tous de la zone des fonds de 3 à 5 mètres du récif de corail.

Les plus grands spécimens sont :

	♂ E. 14.047	♂ E. 27.507	♀ E. 27.505
Larg. car. ....	11,5	9,5	9,5
Long. car. ....	7	6,5	6,5
Larg. orbit. front. ....	8	7,5	7,3
Larg. front. ....	3,5	3	3
Long. garnd chel. ....	15	13	12,5
Long. merus ....	4,5	4	3,5
Long. carpe ....	3	2,8	2,7
Long. propode ....	8,5	7,5	6,5
Haut. propode ....	4,6	4	3,5
Long. bord sup. propode ....	4,5	4	3,5
Long. dactyle ....	4,5	4	3,5

Nos spécimens concordent dans l'ensemble avec les observations et figures d'Heller (1861), de Klunzinger (1913) et de Laurie (1915). Cependant les marges antérieures des lobes médians frontaux ne présentent pas une dent externe plus grande et ceux des lobes latéraux aussi une dent interne plus grande, comme signalé par Laurie (1915). Ils présentent tous un caractère signalé par De Man (1902) sur un spécimen de  $12 \times 7,25$ , que Balss (1938b) rapporte à *C. pugil* : « Les régions frontales (2F), écrit De Man, sont réunies et soulevées pour former une carène transversale inclinée vers l'avant ; le bord libre de la carène finement denticulé avec une petite dépression médiane peu profonde et de chaque côté une dépression analogue séparant la carène de la partie superciliaire du bord supérieur orbital ». Ce qui est très exactement la disposition de nos spécimens.

Notre grand spécimen est un peu plus grand que ceux jusqu'à maintenant signalés sous le nom de *spinipes* au sens restreint de Balss (1938b) mais non de ceux maintenant rapportés par cet auteur à *C. pugil*. Nos spécimens présentent entre eux quelques légères variations qui intéressent la spinulation, plus ou moins accentuée ; le nombre des soies plumeuses sur les régions de la carapace, la différenciation de ces régions. Par exemple sur (14.047) qui a servi à notre description, les régions 1L, 3L, 4L, 1R ne sont pas semblables sur les deux côtés ; 1L est absent du côté gauche.

Sur les grandes femelles (E. 27.505), la différence entre le grand et le petit chélipède est moins accentuée, le grand chélipède comparativement moins gonflé que sur le mâle. Ce qui est contraire à ce que montrent les figures (Pl. 43, 3a, b, c, d) de Laurie (1915) à moins qu'il y ait une erreur typographique chez cet auteur. En effet, d'après Laurie (1915) sur son mâle de 5,25 le plus grand chélipède (3b) n'a pas la paume beaucoup plus renflée que le petit (3a) ; au contraire sur sa femelle de 5,00, le plus grand chélipède (3d)

à la paume beaucoup plus renflée que le petit (3c). C'est le contraire que montrent nos spécimens. Tous nos spécimens sont conservés dans l'alcool depuis longtemps et ont perdu toute coloration. Klunzinger (1913) écrit que l'espèce est brune ou grisâtre, généralement verte et violette, avec des taches bleuâtre ; médianement plus sombre particulièrement dans les sillons. La main et le bord supérieur des chelipèdes bleuâtre avec du violet, les épines plus claires. Les bords supérieurs bleu violet ou lilas. Les doigts noirs à extrémités blanches ; cette partie claire devenant à très courte distance plus foncée tachetée.

### BIBLIOGRAPHIE

Les pages et figures indiquées intéressent le genre et les espèces de *Chlorodopsis* ou les genres et espèces mis en synonymie.

ADAMS and WHITE. — Zoology of the Voyage of H.M.S. Samarang-Crustacea, 1847, 41, pl. IX, fig. 3 ; pl. XI, fig. 3.

ALCOCK. — Materials for a Carcinological Fauna of India, N° 3. The Brachyura Cyclometopa, Part I : The Family *Xanthidae*.

— Jour. Asiat. Soc. Bengal, 1898, 67, Part 2, 167-171.

ALCOCK. — Crustacea — Illust. Zool. Investigator, 1892-1908, pl. XXXVII, fig. 7.

BALSS H. — Ostasiatische Decapoden IV. Die Brachyrhynchen (Cancriidea).

— Arch. for Naturg. 1922, 86 Pahrg. Abt. A, 9 heft, 131.

BALSS H. — Decapoden Roten Meeres III. Die Parthenopiden Cyclo-und Cato-metopen.

— Denksch. Akad. Wiss. Wien Math. Natur. Klasse 1924, 99, 11.

BALSS H. — Brachyura of the Hamburg Museum Expedition to South Western Australia 1905.

— Jour. Roy. Soc. Western Australia, 1935, 17, 139.

BALSS H., (a) — Uber einige *Xanthidae* (Crustacea Decapoda) von Singapore und ungebung.

— Bull. Raff. Mus., 1938, 14, 56.

BALSS H., (b) — Die Decapoda Brachyura von Dr. Sixten Bocks Pazific-Expedition, 1917-1918.

K. Vet. Wittern Samh. Handl. ser. B 5 (7), 1938, 5, 58.

BARNARD. — Descriptive Catalogue of South African Decapod Crustacea.

— Ann. S. Afric. Mus. 1950, 38, 214-215 ; Text-fig. 38d, e.

BORRADILLE L.A. — On some Crustacean from the South Pacific, IV. The Crabs.

— Proc. Zool. Soc. London, 1900, Pt. 4, 588.

BORRADILLE L.A. — Marine Crustaceans III. The *Xanthidae* and some other Crabs.

— The Fauna and Geography of the Maldive and Laccadive Arch., 1902, vol. I, Part 3, 261-263 ; Text-fig. 57.

- BOUVIER E.L. — Decapodes marcheurs et Stomatopodes recueillis à l'île Maurice.  
— Bull. Scient. France et Belgique 7<sup>e</sup> série. 48, Fasc. 3, 99-103, fig. 29-31.
- CALMAN W.T. — On a collection of Brachyura from Torres Straits.  
— Trans. Linn. Soc. London, 2<sup>e</sup> serie, 1900-1903, 8, 12-13.
- CANO. — Crustacei Brachyuri ed Anomuri letti del viaggio della Gorvetta « Watter Pisani ».  
— Bull. Soc. Nat. Napoli, 1889, 204.
- CHILTON C.H. — Crustacea (Scientific results of the New-Zealand Trawling Expedition 1907).  
— Rec. Canterbury Mus. 1911, 1, N<sup>o</sup> 3, 557.
- DANA. — U.S. Exploring Expd during the years 1838, 1848, 1841-1842, under the command of Charles Wilkes, U.S.N., 1852, 13. Crustacea part 1 and 2, 217.
- DANA. — U.S. Exploring Expd.... Crustacea Atlas, 1855, pl. XII, fig. 8, 9 et 10, pl. IX, fig. 4.
- DE MAN J.G. — Note XXV. On new collection of Podophthalmous crustacea, Presented by M.J.A. Kryyt collected in the Red Sea...  
— Notes from the Leyden Museum, 1881, 3, 93-99.
- DE MAN J.C., (a) — Bericht über die im indischen Archipel von Dr. J. Brock gesammelten Decapoden und Stomatopoden.  
— Arch. für Natur. 1888, 53 Jahr. Bd. 1, 281-83.
- DE MAN J.C., (b) — Report on the Podophthalmus Crustacea of the Mergui Arch., Collection by Dr. Anderson for the Truste of Indian Museum.  
— Jour. Linn. Soc. London, 1888, 12, 35.
- DE MAN J.G. — Decapoden des Indischen Archipelago.  
— Max Weber, Zoologische Ergebnisse einer Reise in Viederländisch Ost-Indien, 1892, Bd. 2, 278.
- DE MAN J.G. — Die von Herr Professor Kükenthall in Indischen Arch. Gesammelten Dekapoden und Stomatopoden.  
— Abh. Sen. Ges. Frankfurt, 1902, 25, 624-626.
- DE MAN J.G. — On four species of Crabs of the Families Inachidae and Xanthidae, two of which are new to Science.  
— Vidensk. Medd. fra Dansk. Naturh. Foren, 1929, 85, 4.
- EDMONDSON H. — Reef and Shore Fauna of Hawaii.  
— Bernice P. Bishop Museum, Special Publ. 22, 1933, 250, Text-fig. 152.
- GORDON I. — Crustacea Brachyura.  
— Result Sci. Voy. Ind. Orien. Neerland., 1934, 3, fasc. 15, 47-48. Text-fig. 26.
- HASWELL W.A. — Catalogue of the Australian Stalk and sessile-eyed Crustacea.  
— The Austr. Mus. Sydney, 1882, 54-55.

- HELLER C., (a). — Synopsis der in Rothen-Meerer Vorkommenden Crustaceen.  
— Verhandl. K. Zool. Bot. Geselt: Wien, 1861, **40**, 11-12
- HELLER C., (b). — Beitrage zur Crustaceen-Fauna des Rothen-Meerer.  
— Sitz. der Akais. Adad. der Wiss. Wein, 1861, **48**, 340-341, pl. II, fig: 2.
- HELLER C. — Die Crustaceen.  
— Reise Novara, Zool. 2 Decapoda, 1865, 19.
- HENDERSON J.R. — A contribution to Indian Carcinology.  
— Trans. Linn. Soc. London, ser. 2, 1893, **5**, 361.
- HILGENDORF. — Die von Herrn. W. Peters in Moçambique Gesammelten ; Crustaceen.  
— K. Preuss. Akad. Wiss. Berlin, 1878, 790.
- HOLTHUIS L.B. — Enumeration of the Decapod and stomatopod crustacea from Pacific coral Islands.  
— Atoll Research Bull., n° 24, 1953, 15-18.
- KLUNZINGER. — Die Rundkrabben (Cyclometopa) des Rothen Meerer.  
— Nova Acta Abh. K. Leopold. Carol. Akad. Natur. Band IC, n° 2, 1913, 248-252, pl. II, fig. 15, pl. VI, fig: 19 a, c.
- LANCHESTER W.F. — On a collection of Crustaceans made at Singapore and Malacca. Part. I. Crustacea Brachyura.  
— Proc. Zool. Soc. London, 1900, 737.
- LAURIE D. — Report on the Brachyura Ceylon pearl Oxyster Fisheries and Marine Biology.  
— Report to colonial Gouvernement, 1906, part. V, 406.
- LAURIE. — Report on the Marine Biology of the Sudanese Red-Sea XXI. On the Brachyura.  
— Jour. Linn. Soc. Zool., 1915, 450-457, pl. XLII, fig. 1b, pl. XLIII, fig. 2, 4a, 4d, fig. 3a, 3d.
- LENZ. — Ostafrikanische Dekapoden und Stomatopoden Gesammelt. von Herrn. Prof. Dr. A. Voeltzkow.  
— Abh. Senc. Nat. Ges., B. 1905, **27**, 254-355, pl. XLVII, fig. 8.
- LENZ H. — Crustaceen von Madagascar, Ostafrika und Ceylon.  
— Völtzkows Reise in Ost. Afrika Wissensch Ergeb., 2 Bd, Stuttgart, 1910, 551.
- Mac LEAY. — Illustrations of the Zoology of South Africa.  
— Annulosa London, 1838, 59.,
- Mc NEIL, F.A. — The Biology of North-West Islet, Capricorn group. — Crustacea.  
— Aust. Zool. 1926, **4**, Pt. 5, 309.
- Milne EDWARDS. — Histoire Naturelle de Crustacées. Tome I, Paris, 1834, 40.
- Milne EDWARDS. — Recherches sur la faune carcinologique de la Nouvelle-Calédonie.  
— Nouv. Arch. Mus. Hist. Nat. Paris, 1873, **9**, 227-232, pl: VIII: fig: 8, 5, 6:

- MIYAKE S. — Reports on the Brachyura of Riuku Islands coll. by the Yaeyama Expd. during years 1932-1934.  
— Annot. Zool. Jap., 1936, **40**, n° 3, p. 509.
- MIYAKE S. — Notes on Crustacea Brachyura collected by Professeur Teiso Esaki's Micronesia Expedition 1937-1939, Together with a check list of Micronesian Brachyura.  
— Rec. Oceanogr. Works. Japan, 1939, **10**, 215.
- MONOD Th. — Decapoda Brachyura.  
— Mem. Inst. Egypte, 1938, **37**, 132-133, text-fig. 21.
- MONTGOMERY S.K. — Report on the Crustacea Brachyura of the Percy Sladen Trust Expd. to the Abrolhos under the Leadership of Prof. W.J. Dakin D.Sc. F.L.S. 1913; along with other Crabs from Western Australia.  
— Jour. Linn. Soc., 1931, **37**, 443.
- NOBILI G. — Decapodi E Stomatopodi Indo-Malesi.  
— Ann. Mus. Civ. Stor. Nat. Genova Série 2, 1900, **20**, 26 (498).
- NOBILI G. — Decapodi Stomatopodi Eritrei dei Musei Zoologica del Univ. di Napoli.  
— Ann. Mus. Napoli, 1901, I, n° 3, 14.
- NOBILI G. (a). — Faune carcinologique de la Mer Rouge : Decapodes et Stomatopodes.  
— Ann. Sci. Nat. Zool., 1907, **4**, 9° ser., 268-271.
- NOBILI G., (b). — Ricerche sui Crostacei Della Polinesia, Decapodi, Stomatopodi, Anisopodi e Isopodi.  
— Mem. Della Reale Acad. Delle Scienze, 2° série, 1907, **57**, 395-397, pl. 2, fig. 3.
- ORTMANN A. — Die Decapoden-Krebse des Strassburger Museum.  
— Zool. Jahrb. Bd. 7, Abt. Syst., 1893, 470-471.
- PAULSON. — *Podophalmata* und *Edriophthalmata*.  
— Unters. der Crustaceen des Reten Meeres mit Gemerck. uber die Crustaceen andere Meere. 1875, 30-31, pl. VI, fig. 1.
- RAMADAN B.Sc. — Report on a collection of Stomatopoda and Decapoda.  
— Bull. Fac. Sci., 1936, n° 6, 33.
- RATHBUN M.J. — Report on the scientific results of the Expedition to the Tropical Pacific... Albatross (1899-1900)  
— id — Albatross (1904-1905)  
The Brachyura.  
— Mem. Mus. Comp. Zool. Harv. Col., 1907, **35**, n° 2, 49-51, pl. 1, fig. 3, 5; pl. II, fig. 5; pl. IX, fig. 5.
- RATHBUN M.J. — The Danish Expedition to Siam 1899-1900. — Brachyura.  
— Mem. Acad. Roy Sci. Danemark, 1910, 7° ser., **5**, n° 4, 352.
- RATHBUN M.J. — The Percy Sladen Trust Expedition to the Indian Ocean in 1905.  
— Trans. Linn. Soc. London (2), 1911, **14**, part. 2, 228, pl. 18, fig. 11.

- RATHBUN M.J. — Report on the Brachyryncha, Oxystomata and Dromiacea.  
— Bull. Sci. Res. Comm. of Australia, 1923, 5, part. 3, 108.
- RICHTERS. — Decapoda.  
— Beitrage zur Meeresfauna der Insel Mauritius und der Seychellen, Berlin, 1880, p. 148.
- SAKAI. — Reports on the Brachyura collected by M.F. Hiro in Palao Islands.  
— Sci. Rep. Tokyo Bunrika Daigaku. Sect. B, 1935. 2, n° 37, 167; pl. XIII, fig. 2 et pl. XIV. fig. 1.
- SAKAI T. — Crabs of Japan (en Japonais), 1936, 163-164, pl. XLIX, fig. 1, 2.
- SAKAI T. — Studies on the Crabs of Japan, IV Brachygnatha Brachyryncha, Tokyo, 1939, 502-507, pl. LXII, fig. 1, 2; pl. XCVII, fig. 2, 5, 6. Text-fig. 41-43.
- SENDLER A. — Die Decapoden und Stomatopoden der Hanseatischen Südsee-Expedition.  
— Abhandl. d. Senckenb. Naturf. Gesellsch, 1923. 38, (I), 38.
- STEBBING T. — South African Crustacea, Pt. 4.  
— Ann. South African Mus., 1908, 8, 300.
- STEBBING T. — South African Crustacea, Pt. 4.  
— Ann. South Afrc. Mus., 1918, 17, 52.
- STIMPSON W. — Prodromus descriptionis animalium evertibratorum, 4.  
— Proc. Ac. Nat. Sc. Philad., 1858, 34.
- STIMPSON W. — Report on the Crustacea (Brachyura and Anomura) collected by the North Pacific Exploring Expedition 1853-1856.  
— Smith. Misc. Collec., 1907, 49, 58, pl. VII, fig. 1, 2.
- TWEEDIE W.F. — On the Brachyura of Christmas Island.  
— Bull. Raf. Mus., 1947, 18, p. 27.
- TWEEDIE M.W.F., (a). — A collection of Crabs from Aor Island, Soouth China Sea.  
— Bull. Raff. Mus., 1950, 21, n° 21, 92.
- TWEEDIE M.W.F., (b). — The Fauna of the Cocos-Keeling Island: Brachyura and Stomatopoda.  
— Bull. Raff. Mus., 1950, 21, n° 22, 121.
- URITA. — A check list of Brachyura found in Kagosima Prefecture Japan, 1926, 11.
- WARD M. — The True Crabs of the Capricorn group Queensland.  
— Aust. Zool. Sydney, 1932, 7, Pt 5, pp. 250-251.
- WARD M. — New Brachyura from Gulf of Davao. Mindanao, Philippines Islands.  
— Amer. Mus. Novitates, 1941, n° 1104, 11.
- WARD M. — Note on the Crustacea of the Desjardins Museum, Mauritius Institute, with descriptions of new genera and species.  
— The Mauritius Inst. Bull. 1942, 2, 97, pl. VI, fig. 3:
- WHITE. — Short descriptions of new or little-known Decapod Crustacea from the Eastern Seas.  
— Proc. Zool. Soc. London, 1848. Pt. 15, n° 79, 226.
- ZENTHNER. — Crustacés de l'Archipel Malais.  
— Revue Suisse Zool., 1894, 1, 151.

SOMMAIRE

	PAGES	FIG.	PLANCHES
1. — Introduction .....			
2. — Genre <i>Chlorodopsis</i> .....		1	
3. — Etude des espèces du Viêt-Nam .....			
<i>C. areolata</i> .....		2	I, A ; IV, a
<i>C. pilumnoïdes</i> .....			I, C ; III, a ; IV, b
<i>C. melanospinis</i> .....			I, D ; III, b ; IV, c
<i>C. nigrocrinita</i> .....			II, A ; III, c ; IV, e
<i>C. melanochira</i> .....			II, B ; III, d ; IV, d
<i>C. melanodactyla</i> .....			II, D ; III, e ; IV, g
<i>C. venusta</i> .....			II, C ; III, f ; IV, f
<i>C. spinipes</i> .....			I, B ; IV, h
5. — Bibliographie .....			

TEXTES DES PLANCHES

- Pl. I. — A. — *Chlorodopsis areolata* : E. 41.354, mâle de 13 × 19.  
 B. — *Chlorodopsis spinipes* : E. 37.108, mâle de 5,5 × 9.  
 C. — *Chlorodopsis pilumnoïdes* : E. 41.915, mâle de 11,5 × 16,5.  
 D. — *Chlorodopsis melanospinis* : E. 41.917, mâle de 10,5 × 15
- Pl. II. — A. — *Chlorodopsis nigrocrinata* : E. 41.481, femelle de 5,5 × 8.  
 B. — *Chlorodopsis melanochira* : E. 27.725, mâle de 10 × 14,5.  
 C. — *Chlorodopsis venusta* : E. 41.401, mâle de 6,5 × 10,2.  
 D. — *Chlorodopsis melanodactyla* : E. 41.925, mâle de 7,5 × 11,5.
- Pl. III. — Grand chelipède face externe de : a) *C. pilumnoïdes* (E. 41.915). —  
 b) *C. melanospinis* (E. 41.917). — c) *C. nigrocrinata* (E. 41. 763).  
 — d) *C. melanochira* (E. 27.715). — e) *C. venusta* (E. 41.923). —  
 f) *C. melanodactyla* (E. 41.925).
- Pl. IV. — 1°) pléopode du mâle de : a) *C. areolata* (27.256). — b) *C. pilum-  
 noïdes* (E. 41.915). — c) *C. melanospinis* (E. 41.916). — d) *C. mela-  
 nochira* (E. 27.716). — e) *C. nigrocrinita* (E. 41.765). — f) *C. venusta*  
 (E. 41.403). — g) *C. melanodactyla* (E. 41.925). — h) *C. spinipes*  
 (E. 14.047). — Tous × 30.



